



Le bourg BELLOU

14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE

Tél : 02 31 32 38 75

mairie.bellou@orange.fr

Permanence le lundi de 9h à 12h

ARRETE MUNICIPAL

N°134-AT-2026

**Arrêté temporaire relatif à l'utilisation du domaine public communal
afin d'y organiser, un concours de pétanque, et un repas communal 29 et 30 août
2026**

Le maire délégué de BELLOU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1 et suivants,

Vu le Code du commerce, notamment l'article L 310-2,

Vu le décret n°2009-16 du 7 janvier 2009 relatif aux ventes de déballage et pris en application de l'article L.210-2 du Code du Commerce,,

Vu la demande en date du 09 juillet 2026, par laquelle Madame Chantal MONTHEAN-LECOQ, Présidente du COMITE des FÊTES de BELLOU sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public communal en vue d'organiser un concours de pétanque le 29 août 2026, un repas communal le 30 août 2026.

Considérant la nature de l'opération, il convient de réglementer cette manifestation.

ARRETE :

Article 1 : Madame Chantal MONTHEAN-LECOQ, Présidente du COMITE des FÊTES de BELLOU est autorisé à occuper :

Le préau, la cour parcelle C 176 en vue d'y organiser un concours de pétanque le 29 août 2026, et un repas communal le 30 août 2026.

Article 2 : La présente autorisation est accordée à titre précaire et révocable pour LES journées du 29 et 30 août 2026.

Article 3 : Le demandeur veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant toutes les périodes d'occupation. En cas de détérioration et dégradation ou de salissures constatées, la commune fera procéder aux travaux de remise en état aux frais exclusifs du permissionnaire.

Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- Monsieur le Sous-Préfet de Lisieux
- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie,
- Tous les agents habilités à constater les contraventions à la police de la circulation, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait en mairie de BELLOU le 09 juillet 2026

La Maire déléguée,

Renée ANDRÉ